LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

R-045-2019 Enregistré auprès du registraire des règlements 2019-12-06

RÈGLEMENT SUR LE LAIT-Abrogation

Sur la recommandation du ministre, en vertu de l'article 25 de la *Loi sur la santé publique*, L.R.T.N.-O. 1988, ch. P-12, et de tout pouvoir habilitant, la commissaire abroge le *Règlement sur le lait*, R.R.T.N.-O. 1990, ch. P-19.

PUBLIÉ PAR L'IMPRIMEUR DU TERRITOIRE POUR LE NUNAVUT ©2019 GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

1 R-045-2019